
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

S'initier à la musique

Initiation musicale

Frs 580.- (Frs 290.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2

Frs 325.- (Frs 163.- semestre)

Solfège – cycle 3

Frs 432.- (Frs 216.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes

Frs 1100.- (Frs 550.- semestre)

40 minutes

Frs 1300.- (Frs 650.- semestre)

50 minutes

Frs 1500.- (Frs 750.- semestre)

60 minutes

Frs 1700.- (Frs 850.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel.

Frs 100.- de rabais sur le cours de solfège (uniquement pour les membres de l'Instrum).

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'École de Musique de l'Union Instrumentale de Bex (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de l'Union Instrumentale.

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, seront facturées. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule chaque année en novembre. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

Camp de musique

Un camp de musique est organisé par l'Union Instrumentale à lieu chaque automne. La participation au camp est, en principe, obligatoire pour les élèves à partir de la deuxième année d'instrument. Lors de ce camp, les morceaux de l'ensemble des jeunes sont préparés.

